

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 octobre 2012

CP 12/10-31

L'an deux mil douze, le 29 octobre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Pour favoriser les actions collectives mises en œuvre, promouvoir les savoir-faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aides simple et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département,
- faciliter et promouvoir la création d'entreprises ainsi que leurs transmissions,
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, Groupements Professionnels...) qui mettent en œuvre des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions le comité technique « Avenir Entreprise » s'est réuni le 28 septembre 2012 en vue d'examiner les dossiers de demande de subvention présentés ci-après.

1 - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Participation au « Salon SIANE » les 23, 24 et 25 octobre 2012 à TOULOUSE

► LES RAISONS

Le **salon S.I.A.N.E., Salon Inter-régional de l'Industrie**, a lieu pour la 7^{ème} année consécutive à Toulouse, les 23, 24 et 25 octobre.

Organisé à l'initiative de la Région Midi-Pyrénées, ce salon professionnel a pour objectif de présenter l'ensemble des entreprises industrielles de Midi-Pyrénées et ainsi de mettre en avant des savoir-faire régionaux.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn-et-Garonne coordonne le stand des entreprises Tarn-et-Garonnaises et ce sont, cette année, 10 entreprises qui y participent :

AFFUT 82 (Canals), ALMECA (Labastide du Temple), ATECA (Montauban), CELSO (Bressols), CRISTIN ELECTRO EROSION (Grisolles), GILBERT POLYTECH (Reyniès), GILLIS AERO (Moissac), RABES SA (Montauban), SIBI (Montauban) et SUD PROJET (Labastide Saint-Pierre).

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération s'élève à **23 830 €** décomposé comme suit :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
location de 12 stands	19 000 €
frais CCI	3 830 €
communication	500 €
frais accueil	500 €
TOTAL	23 830 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement a été établi comme suit :

subvention du Conseil Général (sollicitée)	4 000 €
Subvention de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban (accordée)	4 000 €
participation entreprises	12 500 €
participation de la CCI	3 330 €
TOTAL	23 830 €

► AVIS DU SERVICE INSTRUCTEUR

Après examen de la demande, le **comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 28 septembre 2012, considérant qu'il s'agit d'une manifestation qui représente un appui auprès des industriels du département, en partenariat avec la CCI, propose d'accorder à la **Chambre de Commerce et d'Industrie**, une subvention d'un montant de **4 000 €** pour sa participation au **salon SIANE**, les 23, 24 et 25 octobre **2012** à Toulouse.

2 – CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE:

3ème édition du Forum Internet le 12 novembre 2012 à Montauban

► LES RAISONS

La 3ème édition du Forum de l'Internet E-commerce/E-Tourisme, mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn et Garonne depuis 2008 (au rythme d'un salon tous les 2 ans), va se dérouler à Montauban le 12 novembre 2012.

Organisé en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées, ce salon s'adresse aux entreprises commerciales, artisanales et touristiques, ainsi que de services, qui souhaitent optimiser leurs performances commerciales à travers l'introduction des « TIC e-commerce ».

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn-et-Garonne coordonne cette journée à dimension régionale, qui proposera une alternance de conférences et d'ateliers/débats thématiques animés par des consultants spécialisés sur les thèmes suivants :

- **atelier 1** : créer un site internet; les clés et enjeux d'un référencement efficace,
- **atelier 2** : réseaux sociaux et web collaboratif; surveiller sa réputation en ligne,
- **atelier 3** : solutions de paiements en ligne; logistique,
- **atelier 4** : applications mobiles, géo-localisation, m-commerce, technologies sans contact, flash-code et le cross canal(e-commerce multicanal).

Une table ronde clôturera cette journée.

Ce forum sera suivi de l'organisation de 5 ateliers thématiques délocalisés sur le Tarn & Garonne durant le dernier trimestre 2012.

A noter que dans un deuxième temps, l'opération prévoit l'accompagnement individualisé par un cabinet consultant, de 35 entreprises en Midi-Pyrénées (dont une dizaine en Tarn & Garonne) afin de permettre à ces dernières de mettre en place leur projet internet.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération s'élève à **23 700 €** décomposé comme suit :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
location immobilières – services extérieurs	3 000 €
frais CCI	15 000 €
honoraires consultants	2 200 €
invitations et réceptions	2 500 €
Frais de téléphone, consommables...	1 000 €
TOTAL	23 700 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement a été établi comme suit :

subvention du Conseil Général (sollicitée)	2 000 €
Subvention de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban (accordée)	2 000 €
Subvention de partenaires Régionaux de programme TIC	5 000 €
Subvention de partenaires extérieurs	3 000 €
participation de la CCI	11 700 €
TOTAL	23 700 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le **comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 28 septembre 2012, considérant:

- qu'il s'agit d'une manifestation de portée régionale,
- que cette journée sera suivie d'ateliers techniques délocalisés et qu'une aide individualisée sera mise en œuvre pour des projets internet portés par des entreprises du Tarn et Garonne;

propose d'accorder à la **Chambre de Commerce et d'Industrie**, une subvention de **2 000 €** à parité avec la communauté du Grand Montauban, au titre de l'organisation de la **3ème édition du Forum Internet**, le 12 novembre 2012 à Montauban.

3. AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 82: **participation au « Salon Prov Emploi » le 16 octobre 2012 à Paris**

► LES RAISONS

Cette manifestation qui se déroule à Paris - Espace Champerret, est un salon grand public destiné aux Franciliens qui souhaitent quitter la capitale pour s'installer en Province.

Ce salon souhaite cibler les jeunes actifs (25 à 40 ans), les familles et les cadres, car chaque année, ce sont plus de 200 000 Franciliens qui partent s'installer en Province.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le salon PROV'EMPLOI propose de répondre aux attentes de ce public qui sont principalement:

- * rechercher une amélioration du cadre de vie,
- * saisir une opportunité professionnelle,
- * changer de vie.

Pour cela, il est organisé autour des 4 thématiques suivantes:

- * découvrir les différentes Régions,
- * trouver un emploi,
- * créer ou reprendre une entreprise,
- * préparer son installation.

Pour cette édition, la Région Midi-Pyrénées était présente, et Midi Pyrénées Expansion (MPE) avait proposé à l'ensemble des départements intéressés, de se regrouper sur un même stand afin de mutualiser les coûts.

Ainsi, le stand réservé de 47 m², accueillait :

- * le département du Tarn et Garonne,
- * le Grand Rodez,
- * Aveyron Expansion,
- * la ville de Castres,
- * le Pays d'Olmes,
- * le Grand Cahors,
- * la Communauté de Communes Cère et Dordogne,
- * le département du Lot.

Dans le cadre du plan marketing départemental, confié par le Conseil Général à l'ADE 82, il a été mis en évidence les difficultés de certains territoires ruraux à trouver des repreneurs potentiels pour des commerces de premières nécessités, ou des entreprises artisanales locales.

Afin de promouvoir ces offres identifiées, l'Agence de Développement Economique du 82, ainsi que trois Communautés de Communes du département (Sère-Garonne-Gimone, Castelsarasin-Moissac et le Grand Montauban) qui ont répondu favorablement à cette démarche, étaient présentes sur l'espace « Tarn et Garonne », sous la bannière :

« Tarn & Garonne: le cœur du Sud ».

A cette occasion, les offres de reprises de commerces, répertoriées par les chambres consulaires, ont été présentées au public.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de ce salon est estimé à **9 230 €** pour l'ADE 82 , selon le détail suivant:

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € TTC
Communication sur les offres (conception, fabrication)	740 €
Personnalisation des banques d'accueil	1 048 €
Frais de déplacements	548 €
Location de 9 m ² - stand départemental	5 100 €
Création de fiches « reprises de commerces »	1 794 €
TOTAL	9 230 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi qu'il suit :

Subvention du Conseil Général	4 500 €
Participation de l'ADE 82 au titre de la représentation des territoires départementaux	4 730 €
TOTAL	9 230 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, **le comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 28 septembre 2012, considérant qu'il s'agit d'une manifestation ayant pour but de favoriser la reprise de commerces et d'entreprises artisanales départementales situées en zone rurale, propose d'accorder à **l'Agence de Développement Economique 82**, une subvention d'un montant de **4 500 €** pour sa participation au **Salon Prov'Emploi**, le 16 octobre 2012 à Paris.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision quant à l'octroi des subventions sollicitées.

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours sur l'article 657415, sous-fonction 91.

Autorisation d'engagement 2012	46 000 €
Engagé aux précédentes commissions permanentes	34 300 €
Engagement à la commission permanente de ce jour	10 500 €
Engagé cumulé suite à la commission permanente de ce jour	44 800 €
Disponible	1 200 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis du Comité technique « Avenir Entreprise » réunie le 28 septembre 2012,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un montant global de 10 500 € :
 - 4 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne pour sa participation au « Salon SIANE » les 23, 24 et 25 octobre 2012,
 - 2 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne pour l'organisation du « 3ème Forum Internet », le 12 novembre 2012,
 - 4 500 € à l'Agence de Développement Economique 82 pour sa participation au « Salon Prov'Emploi » le 16 octobre 2012 ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,